

Help Animals

SEPTEMBRE 2016

Revue trimestrielle NUMÉRO 142

info



Samedi
1^{er} Octobre 2016

« **Fête du Bien-être animal** »

Place de la Vaillance à Anderlecht de 11h à 16h



Jean-Jacques PEGORER
Président de HELP ANIMALS

Chers membres et amis de HELP ANIMALS, je vous retrouve comme toujours avec un grand plaisir pour faire le point sur le trimestre écoulé et vous présenter votre journal de septembre 2016.

Nos animaux...

Du 1er janvier au 31 juillet 2016, 233 chats et 127 chiens ont été adoptés à notre refuge d'Anderlecht, soit un total de 360 animaux adoptés au cours des deux premiers trimestres de cette année : pas mal, non ?

A Anderlecht, le refuge héberge en permanence une bonne centaine de chats et une trentaine de chiens, avec parfois des pics à la hausse, mais heureusement aussi des adoptions. Comme chaque été, nous avons été débordés par le nombre de chatons qu'on nous apporte, ce qui démontre que les campagnes de stérilisation des chats sont loin d'avoir résolu le problème de la surpopulation féline et qu'une grande partie du public n'a toujours pas compris.

Dans notre refuge de Courcelles, nous hébergeons actuellement 9 chevaux, 5 poneys, 5 ânes, 2 brebis, 3 chèvres, 6 boucs, 2 cochons vietnamiens et une quinzaine de poules (rescapées d'un élevage industriel en batterie) : pour rappel, tous sont adoptables et il y a régulièrement des adoptions par des personnes généreuses.

Travaux de transformation du refuge d'Anderlecht

Notre demande de permis d'urbanisme a été déposée début décembre 2015 et la procédure (notamment d'enquête publique) a suivi son cours depuis lors. Nous avons été amenés à devoir modifier certains détails des plans, pour respecter une législation urbanistique de plus en plus compliquée, parfois à la limite de l'absurde (normes PEB, toiture végétale,...).

Nous attendons à présent de recevoir incessamment le permis d'urbanisme à la suite de quoi un dernier point sera effectué avec notre architecte et notre entrepreneur, afin de programmer les travaux de démolition et de reconstruction de l'ancienne conciergerie : impossible de prévoir la date précise du début des travaux, mais ce sera dès que possible ...

Notre appel aux dons et à votre soutien financier est toujours d'actualité : merci de nous soutenir dans ce projet pour améliorer encore davantage notre (ou plutôt : votre) cher refuge d'HELP ANIMALS.





Vue générale de
notre futur refuge



Nouveau refuge pour chats errants et équidés à Braine-le-Château :

A Braine-le-Château (côté Ittre) aussi, les choses avancent depuis notre achat de cette ancienne propriété agricole (délabrée) à Braine-le-Château en mars 2016.

Donner une affectation de refuge à une ancienne exploitation agricole n'est pas chose aisée, au vu des règles en matière d'urbanisme et des contraintes très nombreuses à respecter.

Nous avons multiplié les rencontres avec toutes sortes d'administrations communales et régionales et venons de déposer, pendant cet été, notre dossier de demande de permis unique (permis d'exploitation + permis d'urbanisme) : nous espérons qu'en Région wallonne, la procédure d'obtention de ce permis sera plus rapide qu'à Bruxelles, et donc désormais, nous attendons... en croisant les doigts pour que tout se déroule vite et bien.

Tous les plans de complète rénovation du bâtiment et de construction des écuries et enclos extérieurs sont prêts et un petit film a été réalisé par notre architecte pour présenter notre refuge : tant que le permis n'aura pas été délivré, il nous a été vivement conseillé d'attendre avant de commencer les travaux de rénovation tant extérieure qu'intérieure, même si nous piaffons d'impatience de les entamer...

Par contre, nous avons déjà mis à profit les derniers mois pour éclaircir la végétation, dégager les abords et l'entrée de la propriété (nettoyage général des terrains, entretien des haies, enlèvement de vieux conifères et de bois mort, tonte de la végétation, enlèvement des mauvaises herbes,...), et nous avons réalisé les travaux de placement de très belles barrières en bois naturel, tout autour de la vaste propriété ainsi que pour séparer les futures prairies et créer des couloirs de passage pour les visiteurs.

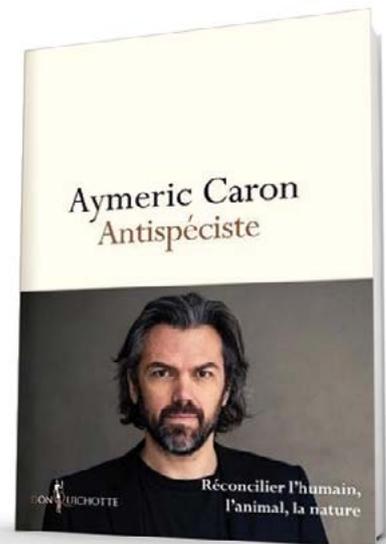
Ce site, situé dans une magnifique nature au calme, est vraiment très beau et nous permettra de réaliser un projet qui vous étonnera.

Vous savez déjà que notre futur refuge de Braine-le-Château est appelé à remplacer dès que possible notre refuge actuel (et provisoire) de Courcelles, ce qui nous rapprochera considérablement de Bruxelles tout en nous implantant dans ce coin de campagne très recherché du Brabant wallon, tout en inaugurant aussi un projet inédit d'accueil des chats errants dans de vastes enclos de nature.

Des visites individuelles du site sont envisageables dès à présent (sur rendez-vous) pour les personnes désireuses de soutenir financièrement le projet (contacter notre directeur M. FOLLACCHIO à cet effet), mais de manière générale, nous préférons attendre l'avancement du dossier avant d'organiser les premières possibilités de visites collectives du site.

Abattoirs, sacrifice rituel, « fête » du mouton et autres corridas...

« Antispéciste » d'Aymeric CARON
(éditions DON QUICHOTTE, avril 2016)



L'actualité des derniers mois n'aura pas été plus rose que les mois précédents, avec des guerres et des attentats terroristes qui se multiplient un peu partout, et qui font désespérer de l'humanité.

L'actualité animalière n'échappe pas à la règle, et j'ai été particulièrement révolté par les scandales répugnants de maltraitance d'animaux dans les abattoirs en France, dévoilés par l'association L214 : ces scandales ne sont que la pointe immergée de l'iceberg, concernant le sort et la souffrance des animaux de boucherie, qui demeure immense et totalement inacceptable. Notre société continue à fermer pudiquement les yeux devant cette réalité que nous préférons continuer à ignorer. Trop d'intérêts financiers et économiques sont évidemment en jeu !

Les vidéos filmées en caméra cachée sont pourtant de nature à vous faire passer définitivement le goût de la viande et à réfléchir à deux fois avant de manger steaks, jambons, pâtés, charcuteries et autres volailles. Les abattoirs incriminés étaient pourtant de « petits » abattoirs de proximité et « bio », mais le scandale de la souffrance des animaux y est tout aussi grand que pour l'abattage industriel.

Je vous recommande à cet égard la lecture du livre « Antispéciste » d'Aymeric CARON (éditions DON QUICHOTTE, avril 2016), qui vous fera très sérieusement réfléchir sur le sujet et pourrait vous amener à revoir certaines de vos habitudes en matière de rapport aux animaux et d'alimentation. Cette question de la mise à mort des animaux reste d'une actualité brûlante, car les dérogations à la législation continuent à être accordées pour l'abattage rituel, halal et casher, dérogations qui permettent à des « sacrificateurs » de continuer à égorger en pleine conscience des êtres intelligents, vivants et sensibles, parfaitement conscients de ce qui leur arrive.

Les fidèles de ces cultes tiennent pour une certitude intangible que Dieu (Allah, Yahvé...) aurait prétendument exigé – en un lieu et à une date qui n'ont jamais été bien précisés... - qu'Abraham lui sacrifie son fils premier né pour lui témoigner son « amour » et sa soumission (ben tiens, quel Dieu d'« amour » que celui-là !), mais que ce serait à la suite de l'intercession de l'archange Gabriel que Dieu aurait finalement accepté d'autoriser de remplacer l'enfant par un mouton.

Ce jour-là, le cher Gabriel aurait mieux fait de s'abstenir, et il y a fort à parier qu'avant d'égorger son fils, Abraham y aurait certainement réfléchi à deux fois, et avec lui tous les sacrificateurs et dévots d'aujourd'hui, qui ne voient pas le moindre inconvénient à égorger sans aucun état d'âme des animaux innocents par millions sur la planète, le jour de cette « fête » du mouton.

Les protecteurs des animaux ne désarmeront jamais sur ce sujet et ils continueront à exiger la suppression de ces dérogations à la législation en vigueur, comme cela a déjà été fait par plusieurs pays, d'Europe du Nord notamment.

En Belgique, le débat est en cours mais les politiques restent frileux pour les raisons électoralistes que vous savez, et c'est la Région flamande qui donne l'exemple en faisant évoluer sa législation en la matière.

Rappelons encore une fois que si ces religions (en elles-mêmes très respectables) veulent donner une image moderne et valorisante dans notre monde actuel (nous ne sommes tout de même plus sur le Mont Sinaï 2000 ans avant notre ère), elles doivent s'employer à convaincre leurs adeptes de remplacer ces sacrifices choquants d'animaux par d'autres pratiques équivalentes (aumônes, dons aux pauvres ou aux associations caritatives), qui seront infiniment plus agréables à un Dieu d'amour, quel qu'il soit et pour autant qu'il soit.

Je terminerai mon éditorial en rappelant que ce 9 juillet 2016, le torero espagnol Victor Barrio a été mortellement blessé dans l'arène par le taureau qu'il étrillait si joyeusement de ses piques et ses banderilles, sous les vivats et les bravos des imbéciles.

Ce taureau a osé l'encorner au thorax en direct à la télévision espagnole, et les amateurs de corridas de crier au scandale : le taureau est un assassin ! Et de s'indigner des réactions des protecteurs des animaux sur la toile, en menaçant même de les poursuivre en justice pour leurs tweets réjouis...

Même Mariano Rajoy, ancien premier ministre d'Espagne, a présenté ses condoléances à la famille du pauvre torero « assassiné » par le méchant taureau (ce dernier a été ensuite lui aussi mis à mort pour le « punir »...).

Dans son « magnifique habit de lumière », le jeune torero

« prodige » s'est fait embrocher au cœur, et le comble de l'histoire est que comme le veut la « tradition », c'est la mère du taureau (nommé Lorenzo) qui fut elle aussi conduite à l'abattoir, afin que s'éteigne la lignée de ce taureau « assassin ».

Encore une fois, à vous aussi, Messieurs les Espagnols, nous rappelons que nous sommes au XXI^{ème} siècle, et que vous êtes priés d'abolir une fois pour toutes, et au plus vite, ces pratiques barbares, indignes de l'Europe, comme l'ont déjà décidé nos amis Catalans, bien plus modernes et évolués que vous.

« Olé »... !

Jean-Jacques PEGORER
Président de HELP ANIMALS



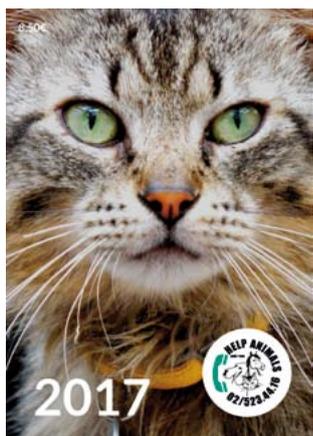
Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

VOTRE CALENDRIER 2017 EST ARRIVÉ !



Il a du chien...

Il est « le » remède de cheval qu'il vous faut pour éviter les trous de mémoire fatals : grâce à lui, vous ne raterez plus jamais les rendez-vous importants ou l'anniversaire de vos proches...

Avec lui, vous êtes sûr(e) de ne pas acheter un chat en poche...

Eh oui, votre calendrier 2017, ce cadeau sympa si peu coûteux mais tellement indispensable dans votre vie quotidienne, vous attend dès septembre dans votre refuge préféré. Acheté sur place ou lors de manifestations extérieures, vous ne le payerez que **8,50€**. Il vous reviendra à **9,50€** si il vous est envoyé par la poste.

N'hésitez plus un seul instant : précipitez-vous sur votre téléphone ou ruez-vous chez Help Animals pour l'obtenir en priorité !

SOLEIL D'ÉBÈNE...

OU LA PETITE HISTOIRE DE LA MYTHOLOGIE ET DES SUPERSTITIONS FÉLINES



NOIR

« Noir dans le noir. Plus noir que le noir. Plus noir que le combat de nègres à minuit dans une cave. Je n'ai pas besoin, pour disparaître, de me cacher ; je cesse seulement d'exister, et j'éteins mes phares. Mais je fais mieux encore, je dépose mes deux phares d'or au ras du tapis, flottants dans l'air, visibles et insaisissables, et je m'en vais à mes affaires... « C'est de la magie ? Mais bien sûr. Croyez-vous qu'on soit noir à ce point, sans être sorcier ? » Colette, *Autres bêtes, Chats de Paris*.

Ailurophobes et galéphobes (*), entrez sans crainte. Poussez la porte de la chatterie. Vous ignorez encore mon nom, pourtant vous ne voyez que moi, mes prunelles de feu et ma couleur de suie. Vous me connaissez depuis si longtemps... Objet de superstitions et de préjugés, je déchaîne les passions les plus extrêmes. Je vous fascine ou je vous répugne. Vous m'adorez ou vous me détestez. Vous qui pensez que me croiser vous portera malheur, ma patte de velours prend aujourd'hui la plume pour vous conter la longue, si longue histoire de mes aînés félins au pelage d'ébène. Une histoire semée de haine, de peur, d'horreur, de douleur... mais aussi de douceur et de bonheur !

Elle débute dans la nuit des temps, vers 3000 av. JC, en Egypte antique, où tous mes ancêtres, y compris noirs, étaient vénérés et protégés par la loi. Nos yeux brillant dans la nuit y symbolisent Râ, le dieu Soleil. Emblèmes de fécondité, nous sommes considérés comme une incarnation divine sous les traits de Bastet. A notre mort, toute la famille prend le deuil. Pauvres comme riches nous embaumaient alors avec un raffinement infini, nous enveloppant dans des linges fins avant de nous placer dans des sarcophages en matériaux précieux. Des archéologues ont d'ailleurs mis à jour de nombreux félins noirs momifiés dans les cimetières de chats. A cette époque lointaine, les Egyptiens, impressionnés par notre exceptionnelle capacité de sortir souvent indemnes de chutes d'une hauteur vertigineuse, en viennent même à croire que nous possédons neuf vies...

Malheureusement, à cause de notre couleur, nous étions déjà aussi assimilés à l'ennemi éthiopien noir incarnant le Malin...

Notre caractère divin prend fin au IV^{ème} siècle avec la christianisation de l'Empire romain, avant qu'au Moyen-Age ne débute une interminable période de persécutions vis-à-vis des chats – surtout noirs – considérés désormais dans l'esprit populaire comme des créatures sataniques. Au cours des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, mes aïeux au costume de jais focalisaient sur eux toutes les croyances maléfiques, subissant les attaques cruelles d'une phobie contre démons et sorcières. Les propriétaires de chats noirs sont alors accusés de sorcellerie...

Pendant la fête d'Halloween à la veille de la Toussaint, nous représentons des humains incarnés, des esprits malveillants ou des « amis intimes » des sorcières.

Brûlés à la Saint-Jean, pendus, démembrés, bouillis, enterrés vivants, nous serons persécutés sans relâche jusqu'au XVII^{ème} siècle, innocentes victimes d'une véritable inquisition menée par le pape Innocent !

On raconte même que, dans les cérémonies noires du Moyen-Age, le Diable s'incarnait en chat noir adoré par une assemblée de disciples qui l'entouraient. En quelques siècles, la divinité révérée par les anciens Egyptiens est devenue un symbole de ténèbres : d'innombrables légendes (1) rapportent que rencontrer un félin noir à minuit était signe de mort imminente, Satan venant chercher l'âme de sa future proie. En Ecosse, des chats (exclusivement noirs) embrochés ou rôtis vivants servent d'offrande au Diable durant le rituel du « Taghairm ».

Une légende britannique n'hésite pas à affirmer que Napoléon, qui détestait les chats noirs, aurait imputé sa défaite à Waterloo au fait d'en avoir vu un avant le début de la bataille ! En Belgique, le sinistre « Kattestoet » (jet de chats) s'est poursuivi jusqu'en 1817 : le bourreau y



jetait du haut d'une tour 3 chats vivants... et, si l'un d'eux survivait à la chute, le malheureux était poursuivi par une foule hystérique jusqu'à ce que mort s'ensuive ! En 2012, Jan Fabre, artiste anversois internationalement reconnu a-t-il songé un instant à cette coutume barbare lorsqu'en « hommage » à la photo Dali Atomicus de 1948 où le célèbre peintre pose avec des chats volants, il a imaginé son lancer de chats tournoyant dans les airs avant de retomber lourdement sur l'escalier de l'Hôtel de ville d'Anvers ? Dites-moi, est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Et pourtant... durant cette terrible ère d'obscurantisme et de massacres, les marins, eux, nous témoignent un grand respect, nous embarquant sur leurs bateaux pour lutter contre rats et souris ou redoutant que la colère des éléments se déchaîne si un homme se permettait de nous jeter par-dessus bord. Ils sont aussi persuadés qu'en cas de calme plat, placer un chat noir sur un pont aiderait à lever les vents !

Mes aïeux noirs sont même utilisés en pharmacopée : selon le manuscrit des Kiramides au XII^{ème} siècle, leurs testicules associés à du sel faisaient fuir les démons tandis que leur cœur attaché au bras gauche était censé anesthésier toute douleur ! Enfin, notre réputation diabolique commence doucement à s'inverser dans les mentalités : insensiblement, l'ancien « suppôt de Satan » se transforme en porte-bonheur... Les Anglais, par exemple, voyaient en notre présence dans leur foyer l'heureux présage que les jeunes filles à marier auraient de nombreux prétendants. Pour les Ecossais, nous incarnions un espoir de prospérité. Et, dans les Vosges, les opposants à la chasse pensaient que la patte gauche d'un chat noir enfouie dans la gibecière d'un chasseur l'empêchait de bien viser !

Hélas, de nouvelles superstitions s'ajoutent encore de nos jours à la peur encore vivace que nous éveillons, si bien que nous « envahissons » toujours les refuges. Nous serions, dit-on, plus malaisés à faire adopter... tandis que, chaque année, aux Etats-Unis, le refuge pour chats

perdus de Chicago dénonce l'augmentation des disparitions inexpliquées de chats noirs durant la saison d'Halloween, ce qui a contraint la société contre la cruauté envers les animaux à en interdire l'adoption pendant cette période de crainte qu'ils ne soient utilisés lors de rituels sanguinaires de sorcières improvisées.

Mais de formidables personnes brisent chaque jour ces malédictions et prouvent que « noir » rime aussi avec « espoir ». Jamais plus, non jamais plus, je ne me laisserai traiter comme une ombre funeste qui s'excuse d'exister. Je m'appelle Pilou. Facétieux chat noir parmi des milliards d'autres, je n'avais qu'un an lorsque, en janvier 2013, je suis arrivé dans cette « cour des miracles ». Eh oui, j'ai enduré près de 33 mois de chatterie avant que, le 7 septembre 2015 (plus d'un an déjà !) Nancy, fidèle bénévole d'Help Animals, succombe à mon charme joueur et sociable ! Nicolas (rebaptisé aujourd'hui « Obama »... tout un symbole), mon compagnon d'infortune abandonné à 4 ans en novembre 2013, a dû patienter, lui, jusqu'au 30 septembre 2015 pour que ses chatoyants yeux aux reflets d'émeraude « envoûtent » Gisèle, une dame au cœur d'or...

Et, sans la moindre rancune, nous vous souhaitons dès maintenant un très heureux « Challoween » 2016 ainsi que deux « chabuleux » vendredis 13 janvier et 13 octobre 2017 livreurs de bonheur.

Anne DUMORTIER

(*) Personnes atteintes de phobie des chats

Bibliographie :

- « Une histoire du Chat, de l'Antiquité à nos jours », Laurence BOBIS (Fayard)
- « Chats et compagnie », (Solar)
- « Larousse du chat », (collection Découvrir).

Adoptions

Offrez-leur
un **NOUVEAU**
FOYER ...

Nous vous présentons désormais nos chiens et nos chats à adopter sous forme de simples « cartes d'identité ».

En effet, trouver le compagnon idéal qui réponde parfaitement à vos attentes et à qui vous offrirez votre affection ne s'improvise pas en quelques minutes à partir d'un simple coup de foudre visuel.



LES CHIENS À ADOPTER



CARAMELLE
CROISÉE BORDER COLLIE
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 25.5.2005



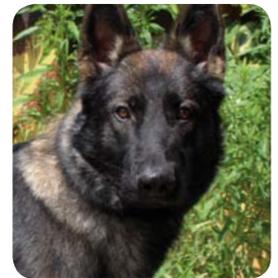
CHIPIE
YORKSHIRE
FEMELLE
NÉE : 3.08.2012



COCO
HUSKY
MÂLE
NÉ : 17.01.2007



GALANT
CROISÉ LABRADOR
MÂLE
NÉ : 13.11.2015



DOLF
BERGER ALLEMAND
MÂLE
NÉ : 7.08.2015



NÉO
CROISÉ LABRADOR RETRIEVER
MÂLE
NÉ : 26.09.2015



FOX
CROISÉ LABRADOR
MÂLE
NÉ : 1.12.2011



MAX
CROISÉ BERGER MALINOIS
MÂLE
NÉ : 25.09.2010



DAISY
CROISÉE LABRADOR
FEMELLE
NÉE : 26.11.2014



FINETTE
CROISÉE LABRADOR
FEMELLE
NÉE : 1.03.2013



FLIRT
CROISÉE LABRADOR
FEMELLE
NÉE : 13.11.2015



LUNA
KING CHARLES
FEMELLE
NÉE : 1.03.2008



LUNA
CROISÉE LABRADOR
FEMELLE
NÉE : 10.01.2015



FOXY
FOX
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 8.08.2006



MAX
CROISÉ BORDER COLLIE
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 10.08.2015

Sachez-le : pour réussir votre adoption, il est essentiel d'établir un contact physique avec le chien ou le chat qui vous attire (par exemple, en venant le promener ou le caresser régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps mais aussi varier en fonction de la personne qui le côtoie. Aussi, pour réunir un maximum d'informations précises à propos de votre « chouchou », nous vous invitons

à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé (<http://www.helpanimals.be>) ou encore à vous renseigner (sur place ou par téléphone : 02-523.44.16) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations indispensables sur l'animal que vous comptez adopter.



LES CHATS À ADOPTER



MINAK
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 18.04.2015



CHANEL
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 20.05.2014



CHIPIE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 1.01.2005



SULLY
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 6.07.2014



FIGARO
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 9.05.2003



SIMBA
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 1.08.2007



GARÇON
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 9.05.2008



MOKA
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 20.04.2006



TICHAT
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 1.01.2003



LECHAT
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 20.11.2014



LOLA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 25.05.2001



MINI DEUX
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 2.09.2015



CANA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 30.04.2013



DIDI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 18.07.2008



OSCAR
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 30.06.2013

Les écuries

Nos chevaux et chèvres adoptés à Courcelles...



Ulysse et ses adoptants, Pierre et Sophie

Heureux qui comme Ulysse... ⁽¹⁾

Notre fier cheval de trait ardennais, ce 21 mai, a fait un beau voyage.
En route par cette matinée ensoleillée vers de verdoyants pâturages.
Pour vivre paisiblement dans la sérénité le reste de son âge
Avec Diaméline, la jument fringante, et Domingo, le papy sage !

Quel bonheur, grâce à Pierre et Sophie, de reléguer aux oubliettes ces cruelles années de ravages,
Et de fouler les rivages de la liberté auprès de Chucky, ancien ami courcellois de passage !
Tous deux, radieux, vivront longtemps encore de passionnantes aventures dans leur petit village,
Que nous vous dévoilerons sans doute prochainement en exclusivité dans nos pages...

(1) *Merci à Joachim DU BELLAY et Georges BRASSENS
pour leur involontaire collaboration...*

Anne DUMORTIER



Lilas



Cerise



Nicky

Adoption de Nicky, Lilas et Cerise

Lors de nos journées portes ouvertes à Courcelles, une dame, venue adopter deux de nos poules, est restée en admiration devant nos petites chèvres Nicky et Lilas. Après quelques jours de réflexion, cette dame a aménagé un très joli enclos dans son jardin pour accueillir les deux demoiselles. Elles sont aimées et jouissent d'un beau jardin en compagnie des poules.

Nous sommes très heureux que ces deux petites chèvres aient trouvé une si bonne famille et un vrai petit paradis du côté de Ternat.

Notre dernière petite chèvre Cerise, a elle aussi rejoint Bill, Boule et Balle adoptés il y a quelques mois. Ils vivent tous en parfaite harmonie à Braine-le-Château avec des ânes et des mouflons.

Le triomphe de Napoléon... le vaillant mini poney blanc

Non, il n'a toujours pas vaincu Waterloo... mais il a remporté la plus belle des conquêtes : après d'interminables semaines d'attente, Flocon (ex Napoléon), l'empereur des poneys lilliputiens au format « Tom Pouce » a trouvé ce 10 mai en Manuela son impératrice de cœur ! Condamné depuis un an par ses anciens propriétaires au travail indigne et dégradant de « tondeuse à gazon » par beau ou mauvais temps, enfermé en pleine ville entre les quatre murs d'une cour jardinet, notre mini prodige au costume d'étoile des neiges a, certes, perdu son patronyme impérial mais vit désormais un destin souverain, chéri par sa bienfaitrice qui l'adore et l'emmène partout avec elle. Aujourd'hui, Flocon forme un inséparable trio « poids mouches » auprès de Plume, son amie jument Shetland « géante » et Sushi, le Shi-tsu. Heureux dénouement après une année d'éprouvantes mésaventures pour notre vaillant petit cheval blanc qui laisse tous ses souvenirs amers d'infortune derrière lui et tant de promesses d'années de bonheur devant !

Philippe Hardenne



“Mon maître aime aussi les beaux jardins...”

c'est son métier et c'est maintenant qu'il faut y penser...!”

Par sympathie



Napoléon, dit Flocon

VÉGÉTARISME, VÉGÉTALISME, VÉGANISME, ANTISPÉCISME...



Depuis quelques décennies, les études scientifiques tendent à démontrer que le comportement de l'être humain est, pour une grande part, responsable de la dégradation progressive de son environnement.

De nouveaux courants de pensée, une recherche du « mieux vivre », mais aussi une approche nouvelle quant à nos rapports avec les autres êtres vivants qui peuplent notre planète, sont nés de cette prise de conscience. Parmi ces philosophies nouvelles, on trouve le végétarisme, le végétalisme, le véganisme et, plus récemment, l'antispécisme.

Pour s'y retrouver et comprendre la démarche de ceux qui les appliquent au quotidien, il convient de les définir clairement.

LE VÉGÉTARISME est un régime alimentaire relativement ancien qui remonte au XIXe siècle, qui exclut la viande, le poisson et les mollusques, mais qui admet certains aliments d'origine animale comme les œufs, le lait, les produits laitiers, le fromage, le yaourt...

LE VÉGÉTALISME reprend les mêmes principes alimentaires en excluant tous les aliments d'origine animale et donc également les œufs et les produits laitiers, mais aussi le miel et le caviar, notamment. Les aliments autorisés se composent dès lors essentiellement de fruits, de légumes, de céréales et de légumineuses comme les haricots et les lentilles.

LE VÉGANISME va plus loin encore en excluant tous les produits, alimentaires et autres, d'origine animale ce qui inclut le refus de porter du cuir, de la laine, de la fourrure évidemment, d'utiliser des produits cosmétiques qui ont été testés sur des animaux ou qui en utilisent certaines vertus, comme c'est le cas pour des produits d'entretien (la « cire d'abeille » par exemple).

L'ANTISPÉCISME, enfin, est un courant de pensée récent qui s'oppose au « spécisme ». Ce dernier consiste à considérer l'être humain comme supérieur aux animaux et, sous ce prétexte, à exercer une discrimination entre les espèces au niveau de la souffrance qu'il juge acceptable pour certaines espèces et inacceptable pour d'autres. Un exemple simple résume cette définition : on mange du poulet (avec, pour l'animal, toute la souffrance que cela implique) et on choisit une nourriture appropriée pour son chat ou son chien... De fait, les antispécistes sont également des adeptes du véganisme.

Il est bien évident que l'on ne naît pas végétarien, végétalien ou vegan, on le devient.

Si les motivations sont multiples et souvent justifiées, elles ne sont pas toujours d'une rigueur scientifique exemplaire et il convient de se poser les bonnes questions avant de décider de ne plus manger de viande, ce qui n'est pas anodin et peut avoir des conséquences néfastes pour la santé si les carences qui en découlent ne sont pas maîtrisées avec intelligence.

Contrairement à ce que prétendent certains militants, le végétarisme est un choix moderne et non pas un retour aux fondamentaux de l'espèce humaine. L'homme est omnivore et donc capable, du point de vue organique, de se nourrir tant d'aliments végétaux que d'aliments d'origine animale. Les raisons qui poussent certaines personnes, de plus en plus nombreuses d'ailleurs, à franchir le pas sont souvent d'ordre éthique et imprégnées d'une réelle et louable volonté de respect envers les animaux.

D'autres, plus simplement, sont dégoûtés de la viande car elles l'assimilent à un cadavre. Et de fait, si nos plats étaient présentés comme ils l'étaient au Moyen-âge, avec la tête du cochon posée « fièrement » sur la table, nous aurions moins d'appétit ! Dans le même ordre d'idée, une visite dans un abattoir en activité juste avant le repas nous ferait passer l'envie de manger de la viande...



Nous sommes mangeurs de viande mais, pour la plupart d'entre nous, serions incapables de tuer un cochon ou un poulet et encore moins de le dépecer. Cette réalité témoigne de l'ambiguïté de la nature humaine.

ALORS, TOUS VÉGÉTARIENS DEMAIN ?

Non, évidemment. Mais il est important, pour chacun d'entre nous, de diminuer de manière significative notre consommation de viande, ce qui serait bénéfique pour notre santé, pour l'environnement, mais aussi et surtout, constituerait une avancée importante dans le cadre de la protection animale.

Christian De Meyer



PÂTISSERIE Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

*Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...*

- Pains spéciaux
- Pains surprises
- Pâtisseries fines
- Mousses variées

Pralines, petits fours,
tartes salées et sucrées

Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 18h30
Samedi de 7h00 à 18h00. Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1, 1070 Anderlecht

Événements à venir



JOURNÉE ANDERLECHTOISE DE SENSIBILISATION AU « BIEN-ÊTRE ANIMAL »

Le Collège des Bourgmestre et échevins d'Anderlecht a décidé de promouvoir le bien-être animal dans la commune en organisant ce **1er octobre 2016, de 11 à 16 heures**, une journée festive (Place de la Vaillance) destinée à valoriser ses refuges. Help Animals se réjouit déjà de vous y rencontrer très nombreux !

Sachez qu'à cette occasion sera organisé un concours de photos d'animaux domestiques et sauvages prises sur le territoire communal, qui récompensera les 3 premiers lauréats de chaque catégorie par un bon d'achat dans un

magasin animalier. Toutes les photos seront exposées au cours de cette journée.

Envie de tenter votre chance et de réserver gloire et célébrité à votre petit protégé préféré ? Rien de plus simple : envoyez vos photos par mail (jplegrand@anderlecht.brussels) avant le 20 septembre à l'administration communale. Alors, tous à vos clichés !

Venez nombreux au stand de Help Animals !

REMERCIEMENTS

Nous, chiens et chats d'Help Animals, tenons à adresser un merci très « chat-l'heureux » ...



Au magasin **MAXIZOO** (avenue Marius Renard à Anderlecht) dont le gérant nous a spontanément et gracieusement offert un surplus de stock de nourriture que nous avons beaucoup apprécié à la veille des grandes vacances, cette période noire où nous sommes victimes d'abandons toujours plus nombreux.

Aux magasins **TOM AND CO** du Vert Chasseur (à Uccle) et de Drogenbos qui ont accueilli avec le sourire nos bénévoles du 1er au 15 juillet à l'occasion des « Écuelles du cœur ». Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui, sur leur temps de loisirs, se sont chargés tout au long de cette quinzaine d'informer ses généreux clients, nous permettant ainsi de récolter une provision de pâtées, croquettes et friandises tellement vitale pour maintenir au beau fixe notre santé et notre moral !



Serge et Nathalie

qui, à l'occasion de la réception de leurs 25 ans de mariage, ont imaginé la généreuse initiative d'inviter leurs amis à verser un don au profit d'Help Animals plutôt que de leur offrir un cadeau pour leurs noces d'argent.

Résultat de cette opération « coup de cœur » : 2140 € dont chaque centime est, bien entendu, exploité exclusivement pour améliorer notre bien-être.

Nouveau !

Nos sweat shirts,
T-shirts et casquettes

Disponibles au refuge



45,00

SWEAT SHIRTS ZIP
HELP ANIMALS

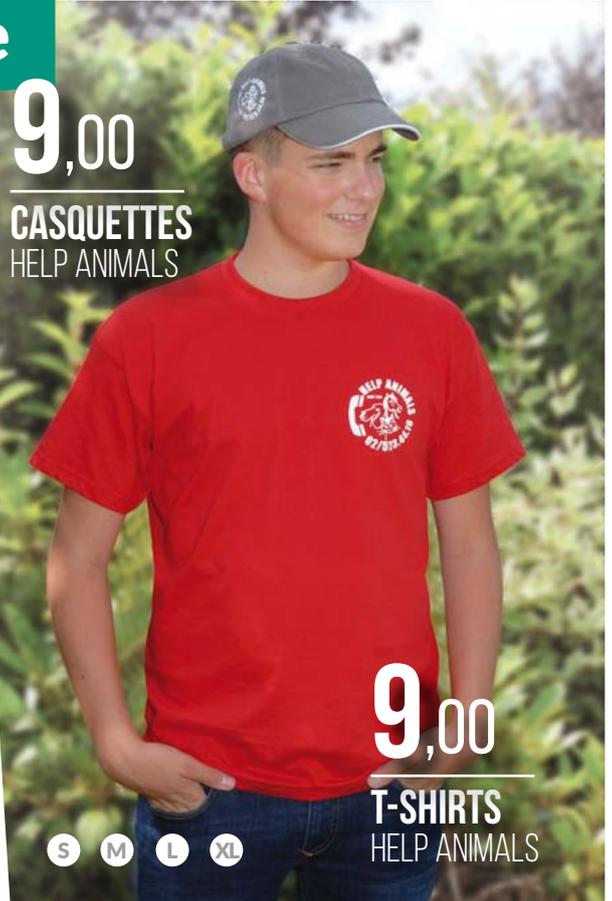
35,00

SWEAT SHIRTS
HELP ANIMALS

S M L XL

9,00

CASQUETTES
HELP ANIMALS



9,00

T-SHIRTS
HELP ANIMALS

S M L XL

Couleurs disponibles :



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

L'horreur absolue à OGY



Joyce et Pin Up : elles se rétablissent

UN NOUVEAU SCANDALE (DE TROP) DE MALTRAITANCE ANIMALE

Dans notre dernier trimestriel de juin 2016, nous avons glissé en dernière minute un « flash » sur feuille séparée, pour vous informer de cette affaire, à laquelle nous revenons plus en détail.

Le 10 mai 2016, la police judiciaire de Tournai, sur mandat d'un juge d'instruction, débarquait en force dans les installations d'un marchand d'animaux et de bétail, Pascal DELCOURT, bien connu pour avoir été déjà impliqué dans de nombreux dossiers de maltraitance animale et pour avoir été déjà condamné à des peines (dérisoires) d'amende et d'emprisonnement, toujours avec sursis.

La police a requis l'assistance de nos amis d'ANIMAUX EN PERIL, spécialisés pour les animaux de ferme, mais le spectacle qu'ils ont découvert dépasse ce que l'on pouvait imaginer, même pour des âmes bien accrochées. Cette fois, le maquignon est privé de liberté et il restera détenu préventivement plusieurs semaines.

L'AFSCA et un vétérinaire ont été requis pour assister les forces de l'ordre.

Dans des « hangars » crasseux et délabrés dont le sol et les murs sont recouverts d'excréments et de jus de fumier d'une épaisseur et d'une puanteur indescriptibles, plusieurs dizaines d'animaux (chevaux, poneys, ânes, bovins, moutons, boucs...) gisent ou se tiennent hagards, apathiques, véritables squelettes vivants, couverts de toutes les maladies imaginables, plaies, blessures, sans nourriture et sans eau, parmi d'autres animaux qui, eux, sont déjà morts.

Il y a aussi des chiens et des oiseaux en état pitoyable. Le spectacle est insoutenable. De nombreux animaux peuvent à peine se tenir debout et certains ne peuvent quasiment plus se mouvoir tant leurs pieds non entretenus sont longs, voire pourris (mycoses...).

Le propriétaire des lieux est de surcroît suspecté d'abattre à domicile et d'écouler des viandes sur le marché sans (évidemment) le moindre contrôle vétérinaire, d'où la présence de l'AFSCA. Les détails de cette horrible affaire ont été largement diffusés par la presse, et nous ne dévoilons donc ici aucun élément du dossier judiciaire (auquel nous n'avons, du reste, pas encore eu accès).



Mac



Oscar



Ben

Débordés par l'ampleur de l'affaire en raison du nombre d'animaux à recueillir dans la plus extrême urgence, ANIMAUX EN PERIL fait appel à d'autres S.P.A., parmi lesquelles HELP ANIMALS, afin de se répartir la charge des animaux à secourir.

C'est ainsi que HELP ANIMALS envoie une équipe depuis notre refuge de Courcelles et que nous nous voyons confier 5 équidés :

- un poney Shetland
- deux juments demi-sang, l'une de robe Bai, l'autre Alezan
- deux ânes étalons.

Certains d'entre eux sont d'une maigreur incroyable, tous nécessitent des soins dentaires majeurs, ou souffrent de mycose de la nuque, de pédiculose sévère, de multiples blessures, d'état de grande faiblesse, de déformation osseuse et/ou articulaire, d'hypertension tendineuse douloureuse, etc..., etc...

Transportés avec la plus grande précaution, ces animaux à moitié morts-vivants arrivent à notre refuge de Courcelles, où ils sont pris en charge avec le soin et l'amour que vous pouvez imaginer, avec le dévouement remarquable de notre animalier Maxime, de ses collègues, de nos dévoués bénévoles, de notre vétérinaire le docteur WROSKIEWICZ, de notre maréchal ferrant...

A Courcelles, ce seront désormais litières confortables et propres, vertes prairies, eau pure et rafraîchissante, nourriture équilibrée qui leur seront distribuées de manière progressive, ainsi que des soins vétérinaires aux dents et aux pieds, vermifuge, déparasitage, tonte,..., qui les remettront progressivement en forme et pour passer un été salubre, reprendre progressivement une apparence plus « normale » et réapprendre à vivre, tout simplement.

Ces pauvres hères reviennent de l'enfer et sont des rescapés de la dernière heure. Ils découvrent un autre monde, et sont devenus l'objet de toutes nos attentions.

Mais les choses sont loin d'être terminées, car le dossier judiciaire suit son cours et des problèmes de procédure surgissent : en effet, la juge d'instruction n'a (de manière incompréhensible) pas jugé utile de faire appel à l'autorité administrative (UBEAW), laquelle aurait

pourtant pu saisir administrativement les animaux et les confier directement aux S.P.A. de manière définitive. La saisie ordonnée par le juge d'instruction n'a été « que » judiciaire, avec la conséquence que le sort des animaux saisis devra être réglé par des voies juridiques très compliquées, ce dont les S.P.A. se seraient bien passées, et ces difficultés procédurales sont actuellement en passe de trouver une solution.

Toutes les S.P.A. qui ont pris en charge des animaux dans cette affaire se sont concertées (à l'exception d'une seule, qui a préféré rompre cette solidarité et faire cavalier seul) afin d'adopter une attitude commune, et de faire en sorte que ces animaux nous soient confiés à titre définitif.

Les S.P.A. sont bien décidées à défendre très énergiquement leurs protégés. Par ailleurs, HELP ANIMALS et ANIMAUX EN PERIL ont mandaté un seul et même avocat, Maître DAPSENS du barreau de Tournai, et se sont déjà constituées parties civiles entre les mains du juge d'instruction pour les infractions à la législation sur la protection et le bien-être des animaux, ce qui nous permettra d'intervenir directement au futur procès devant le tribunal correctionnel.

Notre objectif est évidemment que le responsable de ces horreurs, le maquignon Pascal DELCOURT, soit sanctionné cette fois d'une manière effective (sans sursis) et le plus sévèrement possible, y compris sur le plan financier, mais aussi et surtout qu'il lui soit fait désormais interdiction définitive d'enfermer des animaux (comme l'article 40 de la loi du 14 août 1986 permet au tribunal de l'ordonner en cas de condamnation de DELCOURT).

Cette fois, il faut absolument que bonne et vraie justice soit rendue. Il ne serait pas concevable que le coupable, récidiviste notoire, puisse se trouver en situation de recommencer une fois encore.

Nous vous tiendrons bien entendu informés des suites de ce dossier hors norme.

Jean-Jacques PEGORER
Président.

Les heureux

BOSSO



Après avoir passé plus de trois années au refuge, le 14 octobre 2014 fut sans aucun doute un grand jour pour Bosso puisqu'un bon samaritain nommé Rob Hiel lui a ouvert les portes de son foyer. Depuis, sa métamorphose est totale ! Chaque jour, Bosso court au grand air avec un compagnon Labrador. Grâce à la bienveillance de son maître, il a rapidement adopté un comportement exemplaire qui lui permet de l'accompagner partout. Quelques soucis de santé survenus cette année l'ont momentanément freiné, mais Bosso est à nouveau au top de sa forme et continue de vivre pleinement son histoire extraordinaire.

BRUTUS



Quand la famille Claessens a vu l'appel lancé pour Brutus le 14 mai 2016, leur cœur a fondu. Il fallait venir le chercher ! Evidemment, les chats, le perroquet et la tortue de la maison ne le voyaient pas du même œil... Après quelques jours de négociations, la cohabitation a réussi. Brutus est un chien adorable, rempli d'amour. A la retraite certes, mais pas question de se laisser aller ! Brutus est un papy actif ! Il choisit lui-même le chemin de la promenade et sait se faire comprendre pour rentrer. Les Claessens n'imaginent plus passer un jour sans lui, qu'ils décrivent comme « un cadeau du ciel ».

Max, dit CURRY



Adopté en mai 2016, le petit Max s'est très bien acclimaté à sa nouvelle vie au sein de la famille De Jonghe. Dorénavant, il s'appelle Curry, comme un joueur de Basket Ball adoré de son jeune maître. Curry est fougueux et d'une gentillesse extrême. Très joueur, il adore se dépenser au jardin et n'est jamais rassasié de câlins. C'est un chien intelligent qui a vite appris les règles de la maison. Il perfectionne encore son éducation pour se socialiser avec ses congénères canins. Malade en voiture, sa famille compte aussi y remédier pour pouvoir partager toutes ses aventures avec lui !

Tanguy, dit SIRIUS



Voici quelques nouvelles de Sirius (anciennement Tanguy) qui fut adopté fin janvier 2016 par Mme Véronique Bultiau. Malgré des débuts agités (Monsieur grimpait partout, se disputait avec l'autre chat et mordait !), la panthère noire s'est finalement très bien adaptée. Il a découvert le jardin qu'il apprécie, excepté les jours de pluie ! Sirius est attachant et très curieux, il suit d'ailleurs sa maîtresse partout pour voir ce qu'elle fait. Félin très élégant, il ne manque pas non plus d'user de son charme. En bref, le chat de la ville s'est transformé depuis qu'il s'est installé à la campagne.

Elizabeth SCHWARZ



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

MEMBRE
DE SOUTIEN

5,00 €

MEMBRE
SYMPATHISANT

25,00 €

MEMBRE
D'HONNEUR

250,00 €

MEMBRE
D'HONNEUR

MEMBRE
PROTECTEUR

60,00 €

MEMBRE
ADHÉRENT

15,00 €

Sachez toutefois que cette cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.

*N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations.
Un très grand merci à chacun de vous pour votre générosité !*

Le conseil d'administration



TOUS À VOTRE CLICKER !

Click !
Click !
Click !



Le « clicker training » est une méthode d'entraînement, basée sur le renforcement positif, utilisée pour l'éducation des chiens... mais aussi chevaux, chats, oiseaux ... Il est possible, par exemple, d'apprendre à un cheval à baisser l'encolure et venir mettre sa tête, de lui-même, dans son licol. Votre chat saute sur la table dès que votre famille y est rassemblée pour le repas ? Apprenez-lui à rester à une place désignée (près de son bol de croquettes, par exemple) jusqu'à ce que vous ayez fini de manger ! Votre perroquet s'ennuie une grande partie de la journée à attendre votre retour du travail ? Faites-lui découvrir des jeux de stimulation intellectuelle (comme la reconnaissance de formes, d'objets, ...) que vous lui apprendrez au Clicker. Vous pouvez aussi apprendre à vos poules leur nom afin de les appeler, une à une, pour rentrer au poulailler le soir ! Les exemples sont quasi infinis... le principe étant d'éviter un maximum la frustration et la colère, aussi bien pour l'animal que pour la personne qui s'en occupe. Comme cette méthode est basée sur le renforcement et non sur la punition, elle permet, à tous les deux, d'atteindre l'équilibre entre « émotionnel et performances physiques » afin que le travail se fasse dans un état de détente où le calme, la concentration ainsi que le renforcement du lien de confiance entre l'animal et son maître sont privilégiés.



Tous les animaux « travaillent » pour deux raisons :

- soit par **MOTIVATION** afin de recevoir une récompense (nourriture, jeux, ...)
- soit par **ÉVITEMENT** afin d'éviter une « sanction » (claque, traction brutale sur le collier, ...).

L'entraînement au clicker, basé la motivation, va donc renforcer chaque bon comportement plutôt que punir une attitude non souhaitée, et faire en sorte que l'animal « travaille » avec le moins de stress et de contraintes possible afin que son niveau d'apprentissage et de compréhension soit en accord avec ses capacités.

Le clicker est un petit boîtier métallique (à acheter dans toute bonne animalerie) qui émet un son clair et distinct (clic-clac) à chaque fois qu'on appuie sur la languette métallique ou le bouton.

Cette méthodologie est basée principalement sur les lois du conditionnement. Ces procédés d'apprentissage ont été élaborés par 2 scientifiques, suite à leurs travaux de recherche sur le comportement des animaux :

- le **CONDITIONNEMENT CLASSIQUE**, découvert par Ivan Pavlov (1849-1936), est le procédé par lequel un individu acquiert des réflexes comportementaux, involontaires ou automatiques. L'animal procède alors par association entre deux stimuli et apprend à anticiper le deuxième événement aussitôt que le premier apparaît ;

- le **CONDITIONNEMENT OPÉRANT**, élaboré par le Dr. Skinner (1904-1990), démontre que l'animal peut exécuter un comportement, volontaire ou intentionnel, dans le but de générer une conséquence. En fonction de celle-ci, il va cesser ou répéter le comportement.

La méthode du « Clicker Training » consiste, en premier lieu, à utiliser le conditionnement classique en donnant une signification au « click ». On appuie sur le Clicker et, systématiquement, on fait suivre ce bruit par un renforçateur, le plus souvent de la nourriture à grande valeur gustative. Si votre

chien n'est pas gourmand mais, qu'il est fan d'aller chercher sa balle (par exemple), utilisez le «lancer de balle» comme renforçateur, la caresse, ou toute autre récompense.

Dans un second temps, vous permettrez à votre chien «d'opérer» sur son environnement pour obtenir ce qu'il souhaite. Votre chien aime recevoir son renforçateur (friandise par exemple) ! Eh bien, maintenant, vous ne le lui donnerez que si vous déclenchez votre Clicker. Or, pour déclencher votre Clicker, il doit répondre à votre demande. C'est le conditionnement opérant de Skinner.

Le «click» a, maintenant, toujours une connotation positive et marque, avec précision, l'action que vous attendez de votre chien.

Prenons un exemple simple : l'apprentissage de «l'assis».

1) Pour donner une signification au «click», je «click» puis je lui donne un bonbon (à répéter une dizaine de fois).

2) Ensuite, je demande un «assis» et, dès que mon chien s'assoit, je «click» au moment où son arrière-train touche le sol. Ensuite, je le récompense avec un bonbon.

3) Je répète ma demande une vingtaine de fois, toujours avec le même procédé: «assis + click + récompense».

Très vite, votre chien va comprendre que, s'il s'assied suite à votre demande, vous déclenchez votre Clicker. Et, qu'à chaque fois, il reçoit un bonbon. Il va donc répondre de plus en plus vite et de façon précise à votre ordre «assis», à un tel point que, s'asseoir deviendra un réflexe après le mot magique.

Devrez-vous toujours Clicker et récompenser ?

Non. Lorsque vous serez certain qu'à chaque demande de votre part, le chien s'exécutera, vous rajouterez la caresse après le bonbon.

Exemple : «assis + click + bonbon + caresse».

Ensuite, cliquez et récompensez de façon aléatoire afin d'ancrer le comportement dans sa personnalité et donnez-lui la caresse comme récompense du bon comportement appris.

Cette méthode est un véritable « état d'âme » !

Modifiez votre façon de réfléchir afin de positiver vos pensées et vos phrases. En effet, ne dites plus « je veux que mon chien arrête de faire ceci ou cela » mais « je souhaite que mon chien fasse ceci ou cela ».

QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE ENTRAÎNEMENT AU CLICKER

- votre «click» doit être précis et réalisé au bon moment ;
- l'entraînement doit se faire dans un environnement où votre chien est détendu ;
- si vous avez «clické», donnez-lui le renforçateur... même si vous vous êtes trompé ;
- concentrez-vous sur les comportements désirés ;
- ne mettez pas la barre trop haut dans vos demandes ! Ne lui demandez pas de réaliser des comportements trop difficiles, trop rapidement ;
- ne corrigez jamais un animal en période d'apprentissage (le fait de ne pas recevoir son renforçateur, s'il n'exécute pas le comportement demandé, est déjà une punition en soi) ;
- ne hurlez pas lorsque vous lui donnez un ordre. Votre animal n'est pas sourd : plus vous parlerez doucement plus il sera à votre écoute ;
- faites des séances courtes (maximum 20 minutes), entrecoupées de pauses fréquentes, mais travaillez le plus régulièrement possible.

Avec cette méthode, vous pouvez apprendre tout ce qui est physiquement et mentalement possible à un animal... dans le respect et le plaisir partagé!

Bibliographie: Click! Bonbon (Dianne Chrétien / Bibliothèque Nationale du Québec) ; Motiver son cheval (Hélène Roche / Éditions Belin); Click to Calm (Emma Parson / Karen Pryor Clicker Book)

Anne-Sophie Muffat (+32) 0473 / 88 76 81
www.comportementaliste-chien-chat.be
Avenue André Ryckmans, 1
1180 Uccle

Pour toutes vos questions, voici mon adresse e-mail :
info@comportementaliste-chien-chat.be

Suivez-moi sur Facebook :
[facebook.com/MUFFATCOMPORTEMENTALISTE](https://www.facebook.com/MUFFATCOMPORTEMENTALISTE)
www.comportementaliste-chien-chat.be

Information pratique



LA PUCE ÉLECTRONIQUE : CARTE D'IDENTITÉ FÉLINE...

Electroniques ou non, je déteste les puces... Alors, chassez ces odieuses intruses qui souillent mon divin pelage et, surtout, ne vous donnez pas la peine de m'identifier !

Moi, je vous l'affirme, ce n'est absolument pas nécessaire... D'ailleurs, promis, juré :

- Je ne m'évaderai jamais par la fenêtre ouverte de votre balcon.
- Je ne tomberai jamais de votre terrasse en poursuivant quelque mouche, papillon ou moineau intrépide venu me provoquer sur mon territoire.
- Je ne bondirai jamais de ma cage de transport si celle-ci se casse pendant que, soucieux de mon état de santé, vous m'emmenez chez mon vétérinaire « bien-aimé » pour mes vaccins annuels.
- Je ne m'enfuirai jamais de votre voiture, ivre de panique, après un accident de la route en plein carrefour urbain ou dans la campagne désertique.
- Je n'échapperai jamais à la vigilance de mon gentil gardien ou de mon adorable gardienne venu(e) me nourrir et me câliner pendant qu'insouciant, vous vous prélassiez, tel un bienheureux sous un généreux soleil de vacances.
- Je ne prendrai jamais la poudre d'escampette en profitant d'une seconde d'inattention de vos invités qui, dans l'émotion des retrouvailles, laisseraient entrebâillée la porte de votre, que dis-je, de mon appartement.

Sérieusement, fini de rêver... Réveillez-vous ! Croyez-vous un seul instant que moi, le roi adoré de votre foyer, votre divinité féline vénérée, je consente à vivre docilement, cloîtré dans une espèce de cabinet confiné ou de boudoir verrouillé - fût-il le plus douillet et luxueux au monde - sans jamais éprouver la tentation de franchir les frontières de mon royaume ?

Jusqu'à présent, l'enregistrement et l'identification des chats par puce électronique n'étaient obligatoires que pour les sujets commercialisés ou en cas de changement de propriétaire. Dès 2017, dans les trois Régions du pays, cette loi s'appliquera obligatoirement à tous les chats et chatons (qu'ils sortent ou non à l'extérieur) avant leur douzième semaine. Cette obligation légale vise un double objectif : permettre une recherche plus efficace d'un animal trouvé, mais aussi assurer un contrôle efficient de la législation en vigueur en matière de stérilisation des chats afin, à terme, de diminuer la surpopulation féline et le nombre de chats euthanasiés dans les refuges.

Anne DUMORTIER

PENSEZ AUX ANIMAUX EN REDIGEANT VOTRE TESTAMENT

Inlassablement, nous vous rappelons l'importance que représentent les testaments et les successions pour la cause de la protection animale, et pour notre ASBL Help Animals en particulier. Vous vous doutez bien que ce ne sont pas les cotisations et les sommes modestes perçues lors des adoptions de nos animaux qui permettent à un refuge comme le nôtre de fonctionner sur le plan financier, quasiment sans subsides publics et en ne pouvant compter que sur la générosité des amis des animaux.

Il est très important de « mettre ses affaires en ordre » en déposant chez son notaire un document qui permettra de donner une destination utile à nos biens, au terme de notre vie, même si nous nous sentons en pleine forme et ne pensons évidemment pas à la mort.

Une telle idée n'a rien de saugrenu ni de lugubre, bien au contraire, puisqu'une fois cette formalité remplie, nous nous sentirons comme apaisés, avant de penser à continuer à profiter de l'existence le plus possible, mais sans oublier que notre passage sur cette terre ne sera, hélas, pas éternel. Tout dépendra bien entendu de notre situation familiale et personnelle, mais il vous sera toujours possible d'envisager un legs, plus ou moins conséquent, en faveur d'une « bonne cause ». Toute contribution est importante et l'on sait que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières. Parmi ces bonnes causes, celle de la protection des animaux est noble et généreuse, car elle nous permet de penser à ce que les humains ont comme devoir à remplir à l'égard de ces autres êtres vivants et sensibles, nos frères non humains que nous nommons les « animaux ».

Ce sera alors le moment de vous souvenir des heures inoubliables que vous avez vécues avec ceux qui vous ont accompagnés au cours de votre vie, à tout le bonheur qu'ils vous ont donné et que vous leur avez donné.

Les legs testamentaires ont permis à HELP ANIMALS depuis sa création en 1981 de sauver des dizaines et des dizaines de milliers d'animaux, bien plus que vous ne pourriez le penser, victimes de la bêtise, de la négligence ou de la



méchanceté des humains (voir notre article séparé sur l'affaire d'OGY, si seulement il fallait illustrer notre propos). Pour ceux et celles d'entre vous qui se sentiraient un peu désorientés ou hésitants quant à la manière de procéder pour rédiger vos dispositions testamentaires, nous vous rappelons que vous pouvez obtenir des renseignements à ce sujet au refuge, et que nous pouvons aussi vous recommander certains notaires, particulièrement « animals friendly » auprès desquels vous pourrez obtenir les meilleurs conseils, avec la confidentialité et la compétence nécessaires.

Pour le conseil d'administration,

*Jean-Jacques PEGORER,
président de HELP ANIMALS.*

GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

La défense de la cause animale ne peut évoluer positivement et durablement que par des actions concrètes de nos représentants politiques, tant au niveau régional que national. Toutefois, au-delà du personnage politique, il y a un homme ou une femme dont les prises de position sur les thèmes liés au bien-être animal nous intéressent au premier plan et peuvent s'avérer déterminantes pour améliorer considérablement le sort des animaux et leur donner la place qui leur revient.

Nous avons ainsi pris l'initiative de poser quelques questions à Gaëtan Van Goidsenhoven, un homme politique relativement discret, sensible à la cause animale. Bourgmestre de la commune d'Anderlecht de 2007 à 2009 (à la suite du décès inopiné de Jacques Simonet), député et chef de groupe au Parlement de la Région Bruxelles-Capitale depuis 2009, il exerce, depuis 2012, la fonction de Premier échevin en charge de l'urbanisme, du développement territorial, de l'environnement et du développement durable.

L'animal occupe une place particulière dans l'histoire de la commune d'Anderlecht qui accueille sur son territoire des abattoirs, mais aussi deux des plus grands refuges pour animaux du pays. Quelle est votre position en tant que représentant politique par rapport au bien-être animal ?

À Anderlecht, comme dans la plupart des communes bruxelloises, le développement urbain a fait reculer la ruralité. Au cours des dernières décennies toutefois, les principes de cette urbanisation ont changé et de grands espaces verts ont été créés, là où cela s'avérait possible, pour offrir un meilleur cadre de vie aux habitants. La commune compte un nombre important d'animaux sur son territoire. Qu'il s'agisse d'animaux de compagnie, de ferme ou même sauvages (notamment grâce aux espaces naturels), leur bien-être est une de mes préoccupations personnelles et ce n'est pas un hasard si j'ai participé à la première réunion de l'Inter groupe parlementaire « Bien-être et protection des animaux », créé il y a quelques semaines seulement.

Chargé d'émettre des avis consultatifs sur les thèmes liés au bien-être animal, ce conseil bruxellois est composé notamment de professionnels du commerce et de l'élevage d'animaux domestiques, de représentants d'associations de protection animale, d'experts scientifiques et de représentants d'associations de vétérinaires.



Gaëtan Van Goidsenhoven
*présent à toutes nos
journées portes ouvertes*

La création de cette nouvelle entité régionale est un élément très positif qui devrait permettre de réfléchir aux projets qu'il convient de mettre en œuvre dans le cadre de la défense des animaux. Si ces avis ne sont pas contraignants, leur poids ne sera pas négligeable pour autant et devrait permettre d'orienter les décideurs vers des pistes sérieuses.

Personnellement, je crois en son efficacité, avec l'espoir qu'enfin les vrais problèmes y seront abordés et que la volonté de trouver des solutions raisonnables pour tout le monde sera présente.

À l'heure actuelle, la tendance, au niveau de la Région Bruxelles-Capitale semble être celle du « gel » des questions délicates, ce qui a pour effet d'être à la traîne dans le domaine de l'abattage rituel, notamment, par rapport à la Flandre et à la Wallonie. Qu'en pensez-vous ?

La question de l'abattage rituel, chaque année, suscite beaucoup de commentaires et de levées de boucliers, mais peu de réactions des politiques au niveau de la majorité en place. Un débat, toutefois, me semble possible entre les autorités, les représentants des communautés juive et musulmane et les représentants des associations de défense des animaux.

Il est grand temps de mettre toutes ces personnes autour de la table et de cerner les points de convergence afin, au moins, d'améliorer la situation et peut-être même d'aboutir à une législation qui définit les droits et obligations des uns et des autres.

Je reste persuadé qu'il est possible de trouver des solutions tout en respectant la pluralité, à l'instar des autres Régions du royaume et d'autres pays européens.

La majorité au sein du Parlement et le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale devraient, à mon sens, faire preuve d'un peu plus de courage politique.

Ce n'est pas en disant : « la question est difficile, ne la traitons pas », que de réelles avancées pourront voir le jour. Mais ne désespérons pas, il faut se montrer patient et espérer que les actions concrètes suivront bientôt.

En ce qui concerne Anderlecht en particulier, j'éprouve une certaine satisfaction pour avoir proposé au collège communal la création d'une nouvelle compétence spécifique dédiée au bien-être animal.

Depuis la réforme de l'État et la régionalisation des compétences, la compétence « Bien-être animal » avait été englobée dans le service « Hygiène ». De réduire la place de l'animal à une annexe de ce département me semblait totalement indigne. Je souhaitais que le bien-être animal fasse l'objet d'un service à part entière. Le collège communal a suivi ma proposition et un premier événement officiel organisé par cette nouvelle entité est prévu le 1er octobre prochain pour promouvoir efficacement cette notion au sein de la population.

Quelle est votre position personnelle au niveau de la vivisection ?

La vivisection me dérange profondément. Il y a, aujourd'hui encore, beaucoup de cas où son utilisation est totalement injustifiée. Il faut tout mettre en œuvre très rapidement pour contrôler de manière sévère et efficace, tout recours

à la vivisection et se diriger, dans un premier temps, vers une diminution drastique de ces tests et, dans un deuxième temps, vers une sortie programmée dans le même esprit que celle mise en place pour sortir du nucléaire.

Pour en avoir discuté avec d'éminents scientifiques, à l'heure actuelle, il semble impossible d'éviter la vivisection dans le cadre de la recherche fondamentale (cancer, leucémie...). Par contre, il est tout à fait imaginable de la bannir totalement lorsqu'il s'agit de tests destinés, notamment, à des produits cosmétiques ou à des articles de luxe (parfums et autres...).

Mon implication politique consiste, pour moi, à rapprocher les personnes dont les points de vue sur des problématiques délicates semblent diamétralement opposés et de créer un certain nombre de passerelles pour permettre de réelles avancées.

Interdire totalement la vivisection du jour au lendemain est impossible mais préparer un chemin balisé pour la pousser vers une sortie complète à moyen terme est réalisable et devrait s'avérer efficace. Les murs sont souvent moins infranchissables qu'il n'y paraît...

Avez-vous un animal chez vous ?

Pas pour le moment. Étant jeune, j'ai toujours été en contact avec des animaux, chez mes parents et grands-parents et cela me manque. Mais mon activité professionnelle ne m'a pas permis de consacrer le minimum de temps qu'il faut à un chien ou à un chat. Les différentes fonctions que j'ai occupées ont été très prenantes et je l'avoue un peu au détriment de ma vie privée.

Aujourd'hui, j'ai atteint un nouvel équilibre personnel, je vais être papa très bientôt et je pense qu'un chien fera partie de ma vie familiale dans les prochains mois.

Propos recueillis et textes rédigés par Christian De Meyer.



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL
SPÉCIALISTE VARILUX

Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS
VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60
WWW.TRIBEL.BE

Ils nous ont quittés



BONI

Adopté le jour même de son arrivée au refuge le 17 avril 2004 par Mme Christiane Perrin, Boni a rapidement oublié la douleur de l'abandon grâce à celle qui fut, durant les douze années qui suivirent, l'amour de sa vie. Voici son message en sa mémoire : « Boni m'a quittée. Il s'en est allé par un beau matin ensoleillé, comme le jour où nous nous étions rencontrés. Je n'oublierai jamais nos superbes balades au parc de Woluwe et cette extrême complicité qui nous unissait. Adieu Boni, je penserai toujours à toi ». Christiane Perrin

ZELDA

Seule restante d'une nichée de 7 petits, Zelda a été adoptée le 5 octobre 2004 à l'âge de 2 mois par M. et Mme De Bast. A leurs yeux, elle était déjà la plus belle, la plus gentille, et la plus affectueuse des chiennes. Ensemble, ils ont partagé les plus belles années de leur vie. Malgré quelques « travaux de démolition » (qui étaient vite pardonnés), Zelda n'avait pas de défaut. Elle est partie le 4 mai 2016 des suites d'une opération importante de la patte. Pour M. et Mme De Bast, elle laisse un vide énorme et c'est à travers ces quelques mots qu'ils souhaitent lui exprimer une dernière fois tout leur amour.



JUNIOR

Junior, Border Collie adopté en 2002 par M. et Mme Jacqmin nous a quittés à l'âge de 16 ans. Cela faisait 6 ans qu'il était soigné pour son arthrose, et, grâce à des soins adaptés et beaucoup d'amour, il s'est montré courageux jusqu'au bout. Junior était hyperactif et ne vivait que pour ses maîtres. Un matin, ne sachant plus marcher, ces derniers ont pris la décision de l'aider à partir en paix. Il a rejoint leurs malamutes Loukok, Jalaska, Alison et Buffy pour d'autres balades. Quant à son compagnon Border Collie de 5 ans, il vit toujours chez M. et Mme Jacqmin et coule des jours heureux.

NALA

« Nala, tu es née le 22 octobre 2015. Nos chemins se sont croisés le 25 mars 2016 et c'est avec joie que nous t'avons accueillie chez nous. Hélas, un mois plus tard, tes soucis de santé ont commencé. Nous avons espéré que tu gambaderais à nouveau dans le jardin que tu aimais tant mais, malgré les traitements, ton état s'est à nouveau dégradé. Nous t'avons emmenée à l'Université de Liège où on nous a révélé que tu souffrais d'une atrophie cérébrale dégénérative héréditaire. Cette fois, tout espoir était perdu. Avec une grande tristesse, nous avons dû nous séparer de toi car tu étais paralysée. C'est ainsi qu'à 8 mois tu es partie au paradis des chiens. Nous ne t'oublierons jamais, jolie et gentille petite princesse. »
Madame et Monsieur SCHILLINGS



*Votre parrainage
nous est précieux !*



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte :

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

en prenant bien soin d'y intégrer la communication « Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. **Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !**



Boutique Molnar le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ? De visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ? Il vous suffit de pénétrer dans le monde fantastique de la boutique Molnar : pas besoin d'un « chaperon » pour y faire vos « achats » ! Bibelots et tableaux anciens, céramiques artistiques, perles et camées « chatoyants », exceptionnels éventails de dentelle et autres trouvailles étonnantes vous y attendent. Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant la fabuleuse collection de figurines rassemblées au fil des années par Monsieur et Madame Molnar.

Tous deux vous réserveront un inoubliable accueil « chat l'heureux » en vous invitant à partager avec passion les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur précieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vite vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : que vous soyez « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau », laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

**Adressez-vous en confiance
à la Maison M. Molnar**

Qui vous payera le juste prix
pour tout objet relatif au chat

**135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17**

Événements Passés



CIEL PLUVIEUX, BÉNÉVOLES JOYEUX, VISITEURS HEUREUX ...

Disons-le d'emblée : les dieux de la météo n'étaient pas « par Minou » en ces 18 et 19 juin. Pourtant, même s'il faisait plutôt un temps à ne pas mettre un chien dehors, vous n'avez pas hésité une seconde à nous rejoindre au lieu de rester confortablement assis dans votre canapé devant votre « télé à chats ». Et, si le soleil brillait par son absence, un vent d'émotion et d'optimisme a bel et bien soufflé durant ces deux journées. Oui, le moral au beau fixe malgré la colère du ciel, vous avez, une fois encore, répondu massivement à notre appel.

Vous avez ressenti un véritable coup de foudre pour la brocante que nous avons organisée conformément aux vœux de Liliane LAMBEAU, notre présidente d'honneur décédée le 10 novembre 2015 qui avait souhaité que ses objets et bibelots personnels y soient vendus au profit de son cher refuge. Vous avez été séduits par le tourbillon de couleurs des toiles de CLEFF, cet artiste-peintre au grand cœur qui avait choisi de rétrocéder intégralement le prix de vente de ses œuvres au bénéfice d'Help Animals. Vos compliments pleuvaient, unanimes sur la qualité de notre menu végétarien en parfaite harmonie avec les valeurs que nous défendons. Et surtout, vous avez offert à dix de nos protégés la promesse d'un bonheur sans nuage, magnifique revanche sur les épreuves de leur douloureux passé. Mais ce déluge de sourires n'aurait jamais vu le jour sans VOUS que nous remercions « chat-l'heureusement » :



ISOTHERMOS S.A.
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11



Stéphanie, Danielle, Léo et Mourad, nos chefs coqs, qui ont fait déferler un raz-de-marée de saveurs sur vos papilles.

Claire, Diane, Cécile, Valérie et Roger qui avaient une sacrée pêche d'enfer pour assurer votre service sans aucune trace d'orage dans l'air.

Roland et Jean-Claude, nos préposés au bar, chargés d'éteindre votre soif contre vents et marées par une averse bienvenue de boissons rafraîchissantes.

Liliane et Josiane qui ont veillé à entretenir vos calories par d'exquis desserts : salades de fruits, crêpes, pâtisseries... et autres éclairs (ceux-là au chocolat, évidemment !).

La pâtisserie CHANSON, les sœurs PETIT, Janine et Danielle dont vous avez savouré les délicieuses tartes (confectionnées gratuitement de main de maître) qui vous ont permis d'oublier giboulées et autres intempéries.

Philippe VAN CAPPELLEN (traiteur « Le joueur de flûte ») dont les mousses au chocolat ont connu un succès foudroyant.

Lydie, notre caissière dont le sourire ne fait jamais la pluie, mais toujours le beau temps.

Martine, Danielle et Béa qui, dans un climat radieux, ont assuré le nettoyage de la chatterie.

Danielle, Mireille et Liliane, nos précieuses et irremplaçables « miss tombola ».

Mia, Françoise, Annick et Mario, nos brocanteurs d'exception.

Magali, Denis et Xavier dont les promenades dès potron-minet furent une embellie appréciée par tous nos chiens.

Sandra et Christiane qui vous ont guidés, par leurs conseils pertinents, afin d'adopter le compagnon à quatre pattes de votre vie.

Brigitte et Nicole qui vous ont présenté nos chatoyants félins au tempétueux tempérament d'ouragan ou de sages philosophes bienveillants.

Manuela, dont les sublimes photos inondent votre trimestriel d'un tonnerre de lumière, de chaleur et d'éclats de rires.

Sans oublier *notre équipe d'animaliers et de secrétaires* qui, sous une tornade de travail, se sont fait un plaisir de garder toute leur jovialité.

Et déjà, nous comptons tous sur vous les 3 et 4 décembre prochains pour déclencher une avalanche de bonne humeur et une vague de chaleur humaine lors de nos journées portes ouvertes hivernales.

Anne Dumortier



Pétition

GAIA
Voice of the Voiceless

Pattition



Si comme Help Animals, vous refusez la souffrance injustement infligée aux animaux durant les expériences pratiquées en laboratoire... soutenez la « Pattition » de GAIA pour une interdiction des expérimentations menées sur les chiens et les chats !

Sans doute avez-vous déjà vu la vidéo de GAIA dans laquelle des chiens et des chats facétieux empêchaient leurs maîtres de se livrer à leurs occupations quotidiennes tout simplement parce qu'ils voulaient protester contre les tests que leurs malheureux collègues canins et félins enduraient dans les laboratoires européens...

Et pour cause, statistiques officielles à l'appui, pas moins de 1578 chiens et 120 chats y ont été utilisés en Belgique rien qu'en 2014 lors d'expériences scientifiques, soit concrètement par Région, 31 chiens et 30 chats en Wallonie, 8 chiens en Région de Bruxelles Capitale... et 1539 chiens + 90 chats en Flandre.

Face à ce constat accablant, GAIA et ses collègues de la Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale (ECEAE) ont lancé simultanément dans huit pays européens une nouvelle campagne contre les tests sur les animaux.

GAIA y dénonce notamment l'absence de transparence de ces laboratoires, mettant en lumière leurs pratiques douteuses quant à l'origine des animaux utilisés ou encore l'absence de réponses fiables par rapport au degré de douleur et de souffrance qu'ils ressentent.

Help Animals s'associe bien entendu à cette campagne et vous invite à signer massivement sa « pattition » sur www.pattition.be ou sur le flyer que vous trouverez dans ce numéro pour que soit mis fin à ces pratiques inhumaines.

Surfez sur
www.cbc.be
pour connaître
l'agent d'assurances **CBC**
proche de chez vous

www.cbc.be
Société du groupe KBC


Décider d'avancer.



TOITURE ST-BERNARD

GOFFEAU J.P. & FILS

RÉPARATION ET RENOUVELLEMENT DE TOUTES TOITURES

PLATEFORMES • CHEMINÉES • CORNICHES • TUILES • ZINC • CUIVRE
ARDOISE • ASPHALTE • RAMONAGE • DÉBOUCHAGE INDUSTRIEL ET PRIVÉ

DESTRUCTION DE LA MERULE

Patron présent sur le chantier

Tél. : (02) 380 53 64 (après 18 heures)
Mobilophone : (0475) 23 59 02 (la journée)

1194 chaussée d'Alseberg - 1650 Beersel
Entreprise agréée 03/15/11

« Un tout grand merci à la société Toiture St-Bernard qui depuis le début
de Help Animals insère sa publicité pour soutenir notre action. »



PRIX : 1,50 €

bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles
T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

EN VOITURE :

Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

LE BUS 49 :

Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

LE BUS 78 :

Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

LE BUS 98 (pas le dimanche) :

descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

Ouvert tous les jours, de 10h00 à 17h00
sauf les dimanches et jours fériés.

RÉDACTION J.J. Pegorer - A. Dumortier - A.-S. Muffat - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz
TRADUCTION S. Dossche - V. Lecompte - K. Verellen - M. Vanderstappen - K. Willaert
Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu traduire notre revue.
PHOTOS - F. Marcy - E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - MG's Pictures (bénévole)
CRÉATION Studio David sprl EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer

www.helpanimals.be - info@helpanimals.be

 facebook.com/helpanimals.be

